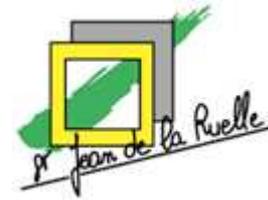


AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire
Hôtel de Ville
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTES MODERNISATION
DES PLAGES EXTERIEURES MISE AUX NORMES DE LA
RAMPE PMR ET DES PEDILUVES**

Référence 20SJ08

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRB06

Lieu d'exécution Centre Aquatique des Corbolottes, rue Charles de Gaulle
45140 Saint Jean de la Ruelle

Durée 3 mois

DESCRIPTION Le présent marché a pour objet la modernisation des plages extérieures de l'espace aquatique du Centre aquatique des Corbolottes. Ces travaux permettront une mise aux normes des pédiluves, la mise en conformité de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, la reprise des plages pour une meilleure esthétique et une plus grande facilité d'entretien.

Le projet prévoit notamment:

PLAGE.

La plage existante de liaison entre la nouvelle aire de jeu et l'espace aquatique intérieur sera démolie et évacuée.

La plage sera entièrement refaite en béton teinté.

PEDILUVES.

Un des trois pédiluves d'accès entre les bassins intérieurs et la plage extérieure sera démoli et réadapté au passage des personnes à mobilité réduite.

RAMPE PMR.

La rampe PMR existante sera démolie, la création d'un palier de liaison permettra d'adapter le pourcentage de la pente pour la mise en conformité.

ESCALIER.

Un escalier de trois marches avec une main courante INOX et bande podotactile en extrémité sera créé pour faciliter le passage entre les deux niveaux de la plage.

**Code CPV
principal**

45242000 - Travaux de construction d'installations de loisirs nautiques

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Prestation divisée en lots : Oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Les variantes sont acceptées

Quantité ou étendue

La proposition de variantes est autorisée pour tous les lots du marché. L'offre sur les variantes doit obligatoirement être accompagnée de l'offre de base.
Seules les variantes techniques sont autorisées à condition qu'elles répondent au minimum aux prescriptions techniques du CCTP. Elles pourront comporter des propositions concernant des matériaux et matériels valorisant le développement durable. Le candidat pourra également proposer une technique différente de la solution de base ou un autre système de son choix. Les candidats présenteront un dossier général spécifique relatif aux variantes qu'ils proposent.
Les variantes seront développées par l'entreprise dans l'annexe correspondante jointe à l'acte d'engagement.

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 1	DEMOLITIONS / TERRASSEMENT				45112500
N° 2	GROS OEUVRE				45262311
N° 3	HYDRAULIQUE PEDILUVE /MENUISERIE INOX /CLOTURE /DOUCHE /MOBILIER				45232430
N° 4	SOLS SOUPLES				45432111

Conditions relatives au contrat

Financement

Financement : sur les crédits ouverts au budget principal de la ville.
Modalités de paiement : par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture

Forme juridique

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
Il est interdit de présenter pour le présent marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires

concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Déclaration sur l'honneur :

Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Pouvoir :

Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants)

- Attestation d'assurance : attestations de responsabilité civiles décennales

- Certificats de qualifications professionnelles :

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Qualifications Qualibat (ou équivalent) technicité courante dans les travaux pour lesquels l'entreprise candidate

Marché réservé : Non

**Critères
d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique de l'offre

40 % : Prix

Renseignements

[Correspondre avec l'Acheteur](#)

administratifs et techniques

Ville de Saint Jean de la Ruelle

Pôle Affaires Juridiques

71 rue Charles Beauhaire

BP 74 45142 Saint Jean de la Ruelle

juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres

Remise des offres le **09/03/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les prestations seront exécutées, à compter de la notification du marché valant ordre de service, dans le délai de 3 MOIS incluant une période de préparation de 1 MOIS au maximum.

Le pouvoir adjudicateur organise, à la demande des candidats, une visite des lieux d'exécution du marché. Cette visite n'est pas obligatoire pour les candidats.

Toutefois elle demeure fortement recommandée.

Pour toutes informations relatives à cette visite : Cf règlement de consultation

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

greffe.ta-orleans@juradm.fr

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable des litiges de Nantes

Préfecture de Région Pays de Loire

6 quai Ceyneray

BP 33515 44035 Nantes

Tél : 02 40 08 64 33 - Fax : 02 40 47 90 68

paul.guegan@direccte.gouv.fr

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

greffe.ta-orleans@juradm.fr

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Envoi le 19/02/20 à la publication

